

MISE A DISPOSITION DE LA SALLE COMMUNALE AUX ASSOCIATIONS DE SAINT HILAIRE LA FORET

REGLEMENT INTERIEUR

- Article 1 La salle n° 1 est mise à disposition pour les associations.
La réservation de la salle n° 2 est possible sur demande auprès du secrétariat.
Chaque association vient avec son propre matériel audiovisuel et vidéo.
- Article 2 Réserver auprès de la mairie de SAINT-HILAIRE-LA-FORET.
Une caution de 500 EUROS vous sera demandée et rendue après vérification. Ce présent cautionnement sera versé à la remise des clés. Cette somme sera remboursée après l'état des lieux déduction faite des dégâts occasionnés et du **nettoyage si celui-ci n'a pas été réalisé par vos soins**. Si le cautionnement s'avère insuffisant, l'association devra parfaire la somme après l'état des lieux.
L'état des lieux sera effectué par M. Amédé GARCIA, responsable de la salle communale, ou son suppléant.
Présenter une **attestation d'Assurance de Responsabilité Civile**.
- Article 3 Les clés devront être prises à la mairie.
Elles devront être remises au plus tard le lendemain matin à 10 heures.
- Article 4 **La commune décline toute responsabilité en cas de vol de marchandises ou matériels appartenant ou apportés par les utilisateurs de la salle pendant la durée de l'utilisation.**
- Article 5 **Ne rien fixer au mur.**
Il est interdit de sortir du matériel de la salle.
- Article 6 **Aucune autorisation ne sera accordée au-delà de 2 heures du matin.**
Les prises électriques sont coupées automatiquement à 2 H 15.
Eteindre toutes les lumières avant le départ.
Fermer toutes les portes et les fenêtres, vérifier que rien n'a été oublié.
Eviter de faire du bruit en sortant du parking (klaxon...).
- Article 7 **Le nettoyage de la salle devra être fait immédiatement après la manifestation.**
Effectuer le nettoyage des sols avec les raclettes et les serpillères mises à votre disposition.
L'évier : le nettoyer et l'essuyer.
Le réfrigérateur : le vider, le nettoyer, le débrancher et le laisser ouvert.
Les toilettes : les nettoyer et vider les poubelles.
Nettoyer les tables et les chaises, laisser propre les équipements et les abords de la salle.
Il vous appartient de prévoir : torchons, nappes, sacs poubelle, produits vaisselle et éponges.

S'ILVOUS PLAÎT

Avant de quitter la salle, ayez l'amabilité de bien vouloir ranger les tables et les chaises aux emplacements indiqués.
Merci de votre compréhension.